



Agenda n° 5

RAPPORT

**SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX ACTIVITES DE
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE PRESENTE PAR LE
CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE**

**41^{eme} SESSION DU COMITE PERMANENT POUR LA
COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI
(COMCEC)**



**Istanbul, République de Türkiye
1-4 novembre 2025**

SOMMAIRE

<i>Note introductive</i>	<i>1</i>
<i>Section I : Développements récents des activités de l'OMC relatives aux Etats membres de l'OCI.....</i>	<i>2</i>
A. Développements récents à l'OMC	2
B. Mise en œuvre de l'Accord de facilitation des échanges	7
<i>Section II : Les activités du CIDC dans le cadre de l'OMC</i>	<i>8</i>
A. Négociations commerciales	8
B. Mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC	12
<i>Section III : Formation des entreprises sur les questions du commerce international.....</i>	<i>14</i>
A. Formations dédiées au commerce international	14
B. Programmes et formations ciblant l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes dans les pays de l'OCI	15
C. Formations au profit des opérateurs touristiques	18
<i>Section IV : Etat des lieux des accessions des pays membres de l'OCI à l'OMC</i>	<i>21</i>
A. Processus d'accession et assistance technique	21
B. Etat des adhésions des pays de l'OCI à l'OMC	22
<i>Conclusion :.....</i>	<i>23</i>
<i>Annexes</i>	<i>24</i>

NOTE INTRODUCTIVE

Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce, organe subsidiaire de l'Organisation de la Coopération Islamique chargé de la promotion du commerce entre les pays islamiques, a été chargé par le Secrétariat Général de l'OCI et par le Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale pour les Pays Islamiques (COMCEC) , de suivre en collaboration avec le Groupe de la Banque Islamique de Développement, les négociations commerciales multilatérales tenues au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et d'offrir l'appui, la formation et l'assistance technique aux Etats Membres de l'OCI.

A ce titre, le CIDC présente régulièrement des rapports sur l'évolution des négociations de l'OMC aux réunions annuelles du COMCEC, de la Commission Islamique pour les Affaires Economiques, Culturelles et Sociales de l'OCI et au Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'OCI.

De même, le CIDC élabore des rapports et des études dans le cadre des préparations aux réunions ministérielles de l'OMC en vue de faire connaître les points de vue des pays islamiques et d'essayer de dégager une plateforme commune pouvant concilier les différentes positions sur les sujets en discussion.

En outre, le Centre organise des séminaires et des ateliers sur les négociations commerciales multilatérales au profit des représentants des États membres de l'OCI des secteurs public et privé et sur les négociations commerciales intra-OCI.

Le rapport de cette année intervient dans une conjoncture particulière suite à la pandémie de COVID19 et les conflits géopolitiques dans plusieurs régions du monde.

Après l'effondrement induit par la pandémie, le redressement du commerce mondial constaté en 2021 n'a pas duré longtemps. Selon les estimations de l'OMC et la CNUCED, le volume du commerce mondial a connu une régression de 5,29 % en 2023, par rapport à l'année précédente et ce, en raison de l'impact des tensions géopolitiques sur les circuits internationaux de distribution, des fluctuations des cours des produits de base et de celles du taux de change du dollar américain par rapport aux autres devises internationales.

Les économies des pays de l'OCI ont montré une certaine résilience aux différents facteurs entraînant la régression du commerce international. De ce fait, le volume global du commerce des Etats Membres de l'OCI avec le reste du monde a enregistré une augmentation de 1,75%, passant ainsi de 4,5 trillions USD en 2022 à 4,6 trillions USD en 2023.

La volonté des Etats Membres de l'OCI de contribuer au redressement du commerce mondial, s'est illustré par plusieurs initiatives lancées au niveau internationale. A cet égard, Kazakhstan a présidé la 12^e Conférence Ministérielle de l'OMC (CM12) qui a eu lieu du 12 au 17 juin 2022 au siège de l'Organisation à Genève. En L'année 2024, les Emirates arabes unis a abrité et présidé la 13^e Conférence ministérielle de l'OMC (CM13) à Abu Dhabi du 26 février au 2 mars 2024. D'autres pays membres de l'OCI ont été derrières un nombre important de décisions en faveur du développement du commerce international comme vecteur de prospérité à travers le monde.

Outre les axes du programme de DOHA qui font l'objet de discussions permanentes au sein de l'OMC, le présent rapport résume les principaux résultats de la CM13. Il porte également sur l'état des lieux de la mise en œuvre de l'Accord de la Facilitation des Investissements qui revêt une grande importance pour les Etats membres de l'OCI. L'accent sera mis également sur l'état des lieux du processus d'accession des Etats membres de l'OCI à l'OMC. Il y a lieu de noter que la CM13 a vu la conclusion avec succès du processus de l'adhésion à l'OMC de l'un des membres de l'OCI, qui est l'Union des Comores.

Le présent rapport se décline en quatre sections principales : la **Section I** concerne développements récents des activités de l'OMC relatifs aux Etats Membres de l'OCI ; la **Section II** porte sur les activités du CIDC dans le cadre de l'OMC ; la **section III** est consacrée au résumé des formations des entreprises sur les questions du commerce international. La **Section IV** donne une idée sur l'état des lieux des adhésions des pays membres de l'OCI à l'OMC.

SECTION I : DEVELOPPEMENTS RECENTS DES ACTIVITES DE L'OMC RELATIVES AUX ETATS MEMBRES DE L'OCI

Après la tenue de 13^e Conférence Ministérielle de l'OMC (CM13), en février 2024 à Abou Dhabi, les discussions au sein de cette organisation traversent une période marquée par des tentatives pour un renouveau institutionnel, notamment avec l'entrée en vigueur de l'Accord sur les subventions à la pêche en septembre 2025 et la poursuite du débat sur l'intelligence artificielle qui pourrait transformer profondément le commerce mondial ainsi que les risques d'inégalités entre pays développés et en ceux en développement. L'année 2025 a connu également la tenue du Forum Public, sous le thème "Renforcer, créer et préserver".

Cette section concerne également la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), l'un des sujets intéressants pour les pays membres de l'OCI.

A. DEVELOPPEMENTS RECENTS A L'OMC

Au cours des deux dernières années, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a tenu sa 13^e Conférence ministérielle (CM13) à Abou Dhabi en février 2024. Cette rencontre s'est déroulée dans un contexte international marqué par de fortes incertitudes, nécessitant des réponses adaptées aux défis du développement économique durable. Les ministres y ont cherché à dégager un consensus sur les questions encore en suspens, tout en consolidant les acquis de la 12^e Conférence ministérielle, organisée en juin 2023.

Dans la continuité, les discussions se poursuivent en vue de la 14^e Conférence ministérielle (CM14), prévue du 26 au 29 mars 2026 à Yaoundé, au Cameroun. L'objectif est de parvenir à un accord sur des dossiers essentiels du commerce mondial, tels que la réforme de l'OMC, le mécanisme de règlement des différends, l'intégration de la durabilité environnementale dans les échanges ou encore l'accompagnement de la transition énergétique.

Par ailleurs, après le 9^e Examen global de l'Aide pour le commerce¹, tenu en juin 2024, qui a permis d'évaluer les progrès réalisés et de définir les actions futures pour soutenir la participation des pays en développement et des PMA au commerce international, l'année 2025 a été marquée par la tenue du Forum public de l'OMC, les 17 et 18 septembre à Genève. Cette édition, organisée dans un format allégé pour des raisons budgétaires, a mis l'accent sur le rôle de la transformation numérique dans le développement du commerce mondial.

Les résultats de ces deux événements se résument comme suit :

1. Suivi des résultats de la 13^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC (CM13) :

Dans sa déclaration de clôture de la CM13, Madame Okonjo-Iweala, Directrice Générale de l'OMC a souligné que la CM13 a permis l'adoption par consensus de 10 décisions et déclarations ministérielles multilatérales qui peuvent se résumer comme suit :

- a. Les négociations sur l'Accord de l'OMC sur la Facilitation de l'Investissement pour le Développement (FID) sont en bonne voie, avec la finalisation d'un texte lors de la 13^e Conférence ministérielle de l'OMC en février 2024 à Abou Dhabi. Cet Accord revêt un grand intérêt pour les Etats membres de l'OCI, sachant qu'il permettra de simplifier et accélérer les procédures administratives pour attirer des investissements, tout en encourageant les pratiques responsables telles que la lutte contre la corruption et le développement durable. Pour le moment, 128 États membres ont signé ledit Accord, dont 92 pays en développement ou les moins avancés (PMA). Parmi les pays signataires on peut citer : l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Égypte, l'Indonésie, la Turquie, le Pakistan, le Bangladesh, le Maroc, la Malaisie et le Nigéria.
- b. La prolongation de deux ans du moratoire sur les droits de douane sur le commerce électronique qui permet de maintenir la pratique actuelle consistant à ne pas imposer de droits de douane sur les transmissions électroniques jusqu'à la prochaine Conférence ministérielle de l'OMC (CM14), qui devrait en principe avoir lieu en 2025.
- c. L'achèvement des procédures d'accession de deux PMA qui sont les Comores (membre de l'OCI) et le Timor-Leste.
- d. L'encouragement des travaux du Comité des obstacles techniques au commerce (Comité OTC) de l'OMC afin de faire progresser la mise en œuvre de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (Accord OTC).
- e. La mise en œuvre d'un traitement spécial et différencié des mesures sanitaires et phytosanitaires et des obstacles techniques au commerce. Ceci représente une avancée importante pour les PMA après des années de discussions.

¹ L'initiative **Aide pour le Commerce** de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a été lancée en **juillet 2005** lors de la Conférence ministérielle de Hong Kong. Elle vise à aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA), à renforcer leurs capacités commerciales, à améliorer leurs infrastructures et à mieux s'intégrer dans le système commercial mondial.

- f. L'entrée en vigueur de nouvelles disciplines sur la réglementation nationale des services qui devrait permettre de réduire les coûts du commerce de plus de 125 milliards d'USD à l'échelle mondiale. Il y a lieu de noter que ces disciplines sont incorporées dans des Listes d'engagements des Membres participants concernant les services et seront appliquées suivant le principe de la "nation la plus favorisée".
- g. L'engagement à améliorer le fonctionnement quotidien des conseils, comités et groupes de négociation de l'OMC en vue d'accroître l'efficacité et l'efficacité de l'Organisation et de faciliter la participation des Membres aux travaux de l'OMC. Les Ministres ont donné les instructions au Conseil général et à ses organes subsidiaires de poursuivre ces travaux et de rendre compte des progrès accomplis, selon qu'il sera approprié, à la prochaine Conférence ministérielle.
- h. Maintien des mesures de soutien au profit des membres sortant de la catégorie des PMA, en termes d'assistance technique et aussi de traitement spécial en matière de règlement des différends pour une période de 3 ans.
- i. Engagement en faveur du Programme de travail sur les petites économies qui consiste à faciliter l'intégration des petites économies vulnérables (PEV) dans le système commercial multilatéral en continuant à mettre l'accent sur leurs priorités et à rechercher des solutions dans tous les aspects des travaux de l'OMC.
- j. Au 1er septembre 2024, l'Accord sur les subventions à la pêche a été formellement accepté par 80 membres de l'OMC. Parmi les plus récentes acceptations figurent celles du Bénin et de la Sierra Leone. Il est à noter que l'Accord a besoin de 30 ratifications supplémentaires pour atteindre le seuil des deux tiers des membres de l'OMC, nécessaire à son entrée en vigueur.

Les autres questions qui sont restées en suspens et feront l'objet de négociations en vue de d'atteindre un consensus lors de la prochaine Conférence Ministérielle, concernent notamment :

- La question du coton dont les discussions en cours concernent les deux axes complémentaires suivants : 1) les aspects commerciaux dans le cadre des négociations multilatérales concernant les subventions qui ont des effets de distorsion ; 2) l'aide au développement fournie pour la production et la chaîne de valeur du coton. Il est à souligner que ces discussions sont le résultat de " l'Initiative sectorielle sur le coton" des pays du groupe C- 4 (le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad, rejoints par la suite par la Côte d'Ivoire) qui définit la question du coton comme une priorité de l'ordre du jour du système commercial multilatéral.
- Les discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale dont le plan de travail, repose sur des travaux analytiques approfondis et sur le recensement des diverses bonnes pratiques.
- Les travaux pour parvenir à la rationalisation, à l'élimination progressive ou à l'élimination totale des subventions aux combustibles fossiles préjudiciables au titre de l'Objectif de développement durable.

2. Principales conclusions du 9e Examen global de l'Aide pour le commerce de l'OMC :

Les conclusions du 9e Examen global de l'Aide pour le commerce de l'OMC s'est en effet tenu en juin 2024, ont abordé des priorités émergentes dans un contexte postpandémie et face aux défis mondiaux actuels. Les thèmes dominants incluent :

- a. **Renforcement de la résilience face aux crises** : Il a été reconnu que les crises sanitaires, géopolitiques et climatiques actuelles requièrent des stratégies plus résilientes pour les pays en développement, notamment pour renforcer leurs chaînes d'approvisionnement et soutenir leur relance économique post-COVID-19.
- b. **Transition verte et développement durable** : L'accent a été mis sur la nécessité d'intégrer les initiatives d'Aide pour le commerce dans la transition vers une économie plus verte et durable. L'examen a notamment discuté de la manière dont l'Aide pour le commerce peut soutenir des projets favorisant les énergies renouvelables, les pratiques agricoles durables et la réduction des émissions de carbone.
- c. **Inclusion numérique** : Face à la montée en puissance du commerce numérique, le 9e Examen global a réitéré l'importance de développer l'accès aux technologies numériques dans les pays en développement. Cela inclut la création d'infrastructures, l'amélioration de la connectivité et le renforcement des compétences numériques pour permettre une meilleure intégration dans l'économie mondiale.
- d. **Financement de l'Aide pour le commerce** : Les discussions ont aussi porté sur la mobilisation des financements nécessaires pour répondre aux besoins des pays en développement dans un contexte de contraintes budgétaires. Il a été souligné que le secteur privé, les institutions financières internationales et les partenariats publics-privés doivent jouer un rôle plus actif dans le financement des projets d'Aide pour le commerce.
- e. **Inclusion sociale et genre** : Le rôle de l'Aide pour le commerce dans la promotion de l'inclusion sociale, notamment l'intégration des femmes et des jeunes dans le commerce mondial, a été largement discuté. L'objectif est d'améliorer l'accès aux marchés et aux opportunités économiques pour ces populations vulnérables.

Ce forum a ainsi permis de renouveler l'engagement des États membres et des institutions internationales à renforcer les programmes d'Aide pour le commerce afin de rendre le système commercial mondial plus inclusif, résilient et durable.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner que le CIDC a tenu, dans le cadre des activités de ce 9e Examen global de l'Aide au Commerce, un panel sur la thématique du « Développement du commerce des produits de base et sécurité alimentaire en Afrique », le jeudi 27 juin 2024, au siège de l'OMC à Genève. Les principales recommandations de ce panel qui a connu la participation de la BADEA, la FAO, l'OMC, l'IOFS et la représentation permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, se résument comme suit :

- a. Développement de la coopération intra-OCI, en vue de soutenir l'agriculture locale en investissant dans : les infrastructures agricoles, l'accès aux semences de qualité

et aux fertilisants ainsi que la gestion de l'eau et l'adoption des technologies agricoles innovantes.

- b. Renforcement des capacités locales en formant les agriculteurs, surtout les femmes et les jeunes, aux meilleures pratiques agricoles, à la gestion durable des terres et à la diversification des cultures pour accroître la résilience face aux changements climatiques.
- c. L'alignement des politiques nationales avec les objectifs de sécurité alimentaire, tout en respectant les engagements et les règles de l'OMC, notamment en ce qui concerne les subventions agricoles, l'accès aux marchés et les mesures de soutien interne.
- d. L'encourager de la coopération régionale et internationale en tirant profit des expériences des pays de l'OCI pionniers dans le domaine agricole.
- e. Renforcement du partenariat public-privé, notamment entre les institutions régionales et internationales telles que la FAO, l'OMC, l'IOFS et l'ICDT, en vue d'aider les pays africains membre de l'OCI à instaurer l'environnement propice au développement de la sécurité alimentaires.

3. L'Édition 2025 du Forum Public de l'OMC : Sujets et recommandations

L'édition 2025 du Forum Public de l'OMC s'est tenue sous le thème « Améliorer, créer et préserver » a été focalisée sur le commerce digital et les infrastructures numériques. Les thèmes clés abordés ont concerné :

- a. La transformation numérique du commerce, avec les enjeux des avancées digitales (intelligence artificielle, e-commerce, facilitation des échanges numériques) qui nécessitent la redéfinition des normes du système commercial international, le renforcement de l'innovation, la connectivité et le développement de coopération internationale.
- b. Le rôle des infrastructures publiques numériques pour favoriser une croissance inclusive, en particulier pour les pays en développement et les pays les moins avancés. Les infrastructures sont vues comme un moyen de réduire la fracture numérique, de promouvoir la digitalisation maximale des entreprises, et de permettre un accès plus équitable aux services.
- c. Les Accords commerciaux numériques (ou Accords e-commerce), et les normes/réglementations associées qui peuvent soit exacerber les divisions (fragmentation d'Internet, disparités réglementaires), soit favoriser la convergence réglementaire et l'ouverture numérique.
- d. Le développement numérique en Afrique, avec une session spéciale intitulée " Libérer le potentiel numérique de l'Afrique grâce aux infrastructures " qui a porté sur les défis structurels : connectivité insuffisante, infrastructures faibles, cadre réglementaire à renforcer, paiement numérique et inclusion des zones rurales.
- e. Le lancement du nouveau « Trade Policy Hub », dans le cadre du Forum et qui vise à améliorer les synergies entre recherche académique et formulation des politiques, pour que les décisions s'appuient davantage sur des travaux empiriques, études de cas, etc.
- f. La Gouvernance, la régulation et les défis de la numérisation, en évoquant la nécessité de cadres réglementaires pour gérer les risques liés au numérique, notamment la cybersécurité, protection des données, réglementation de l'IA, standards techniques adaptées.

Les actions ou orientations suggérées au Forum sont principalement : Le renforcement l'infrastructure numérique publique, la promotion de la convergence réglementaire dans le commerce numérique, le renforcement des capacités, le développement des partenariats publics-privés, l'intégration des zones rurales et les groupes marginalisés et l'amélioration de la gouvernance de la donnée, la régulation de l'intelligence artificielle ainsi que la cybersécurité.

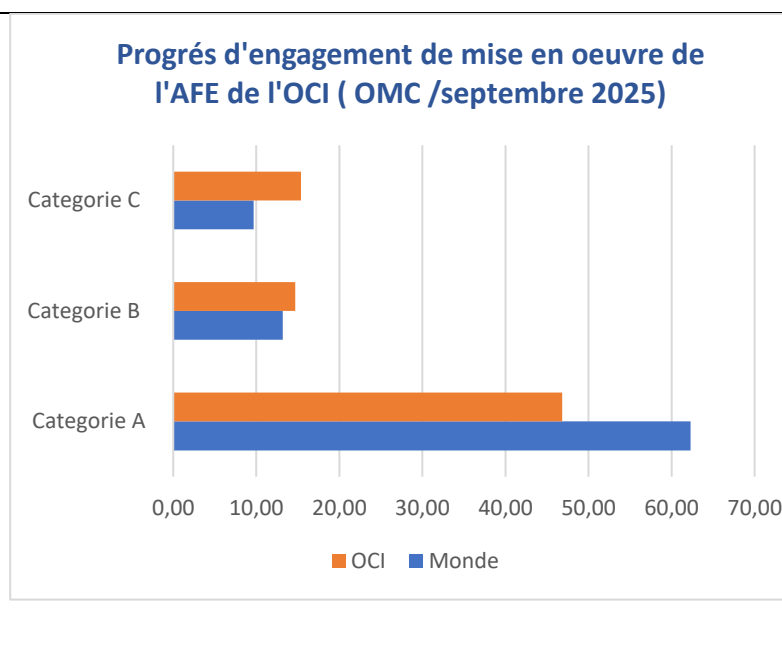
B. MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE FACILITATION DES ECHANGES

L'Accord de Facilitation des Echanges (AFE) conclu à Bali en décembre 2013 est entré en vigueur le 22 février 2017, suite à sa ratification par les deux tiers des Membres de l'OMC. Quatre ans après l'entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), le Comité de la facilitation des échanges de l'OMC a adopté, le 3 mars 2021, une feuille de route pour l'examen des progrès réalisés dans sa mise en œuvre.

Par rapport et l'état des lieux de la ratification de l'AFE, il y a lieu de souligner qu'à la date de septembre 2025, 54 pays de l'OCI ont déposé l'instrument d'acceptation de cet Accord. Les pays qui n'ont pas encore ratifié l'AFE sont : la Mauritanie, le Suriname et le Yémen. La liste complète des dates de ratification est disponible sur la base de données de l'AFE²

À la date de septembre 2025, le taux de mise en œuvre des engagements de l'Accord sur la facilitation des échanges (TFA) de l'OMC est estimé à 85,1 % pour tous les Membres. Ce pourcentage reflète les efforts des membres de l'OMC pour simplifier et moderniser les procédures douanières et commerciales mondiales. L'objectif est de progresser vers un taux de 89,5 % d'ici la fin de 2026.

Le taux global de mise en œuvre de l'AFE, au niveau de l'OCI est de 76,9%. Il varie selon le niveau du développement des pays membres. Les pays en développement de l'OCI affichent un taux de mise en œuvre dépassant 85%. Les taux de la mise en œuvre de l'AFE par pays de l'OCI est disponible sur la base de données de l'OMC³.

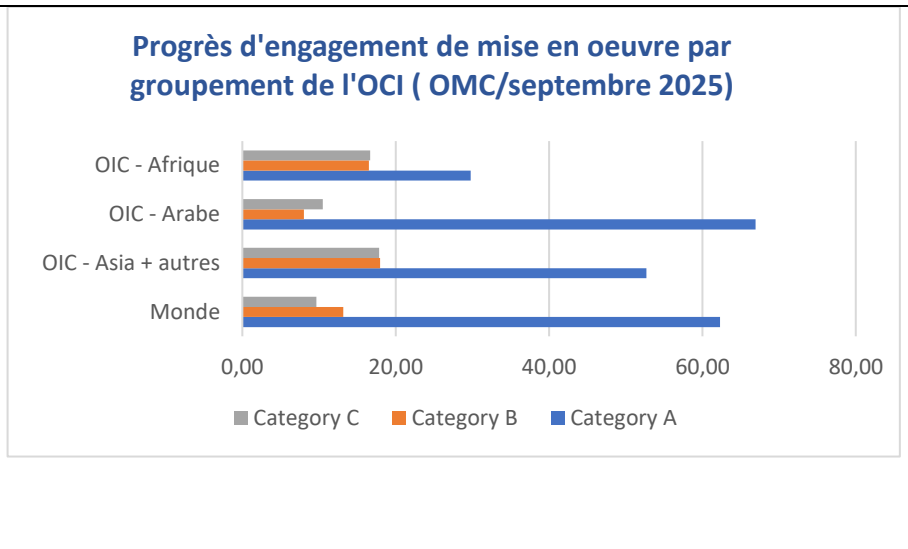


² <https://tfadatabase.org/fr/ratifications>

³ <https://www.tfadatabase.org/fr/implementation/comparisons>

Les progrès d'engagement de mise en œuvre de l'AFE selon les groupements de l'OCI, montre que le groupe arabe dépasse le taux mondial, avec 85,5%. Le groupe africain de l'OCI est seulement à 63%⁴.

Ce taux varie selon les catégories A, B et C. L'Afrique affiche les taux les plus faibles



La base de données de l'OMC résume la situation de la mise en œuvre de l'AFE par les Etats membres de l'OCI. Elle indique également les détails par rapport à l'application des mesures de l'Accord de la Facilitation des Echanges par pays et régions de l'OCI⁵.

L'Etat des lieux de la ratification de l'AFE par pays de l'OCI est disponible en annexe du présent rapport.

SECTION II : LES ACTIVITES DU CIDC DANS LE CADRE DE L'OMC

Dans le cadre de l'accompagnement des Etats membres dans les négociations commerciales multilatérales et régionales, le CIDC a mené plusieurs activités de renforcement des capacités au sujet des questions de l'OMC, notamment la préparation des Conférences Ministérielles, l'accession à cette organisation, la mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE) et l'intégration régionale. Lesdites activités se déclinent comme suit :

A. NEGOCIATIONS COMMERCIALES

Les activités relatives aux négociations commerciales ont concerné récemment la préparation de la 13^e et 14^e Conférences de l'OMC, ainsi que l'assistance technique pour l'accession à l'OMC de certains pays membres de l'OCI.

1. Atelier régional préparatoire de la 13^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC (CM13) au profit des Etats Membres de l'OCI, tenu les 10 et 11 janvier 2024 à Tunis, République Tunisienne.

Cet atelier a été organisé en partenariat avec l'OMC et la Banque Islamique de Développement avait pour objectif la préparation de la participation des Etats membres de l'OCI aux travaux de la CM13, en leur permettant de coordonner leurs positions et échanger leurs expériences. Il a permis également de s'enquérir des dernières évolutions

⁴ <https://www.tfadatabase.org/fr/implementation/comparisons>

⁵ <https://www.tfadatabase.org/fr/implementation/progress-by-measure>

des négociations à l'OMC, depuis février 2023 sur les divers sujets en discussion à l'OMC. Les sujets traités ont concerné les discussions à l'OMC sur le commerce et la santé, les subventions à la pêche, la sécurité alimentaire le commerce électronique et la réforme de l'OMC. De même, cette rencontre a été l'occasion de comprendre les enjeux et les procédures de l'adoption ainsi que la mise en œuvre du cadre juridique de l'OMC. Ont participé à cet Atelier 50 représentant en provenance des 19 Etats Membres et 6 organisations internationales.

2. Panel sur « le développement du commerce des produits de base et sécurité alimentaire dans les pays membres de l'OCI », le 27 juin 2024 à Genève en suisse.

Ce panel s'inscrit dans le cadre de la contribution du CIDC au « 9e Examen global de l'Aide pour le commerce 2024 »⁶ de l'OMC. Les travaux ont été animés par Mme. Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale du CIDC et ont connu la participation de représentant de l'OMC, la FAO, l'IOFS, la BADEA et la Représentation permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève. Ce panel qui a connu la participation de délégués des pays membres de l'OCI et autres pays de l'OCI a permis de mettre le point sur un nombre d'actions à entreprendre afin d'améliorer la sécurité alimentaire dans la région Afrique de l'OCI⁷.

3. Atelier régional sur les négociations en cours à l'OMC et les préparatifs de la 14ème Conférence Ministérielle de l'OMC, durant le dernier trimestre de 2025

Cet Atelier sera organisé en partenariat avec l'OMC et la BID, durant le dernier trimestre de l'année 2025 et permettra aux participants des Etats membres d'être informés des dernières évolutions des sujets de négociations suite à la CM13 et aussi aux dernières évolutions économiques internationales. Il sera question également, de discuter des préparatifs et de l'ordre du jour potentiel de 14ème Conférence Ministérielle de l'OMC, prévue au Cameroun en mars 2026.

4. Participation du CIDC à l'édition 2025 du Forum Public de l'OMC :

Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice générale du CIDC, a participé en tant qu'intervenante à une session du Forum public de l'OMC, le 18 septembre 2025 au siège de l'OMC. Cette session, intitulée « Libérer le potentiel numérique de l'Afrique grâce aux infrastructures », a examiné les développements récents du commerce électronique et les possibilités de la contribution du secteur privé en vue de combler les lacunes en matière d'infrastructures et de capacités en Afrique.

A cette occasion, Mme Elbouabdellaoui a présenté l'expérience du CIDC, en matière la digitalisation des procédures du commerce extérieur entre les pays africains membres de l'OCI. Elle a mis en exergue les initiatives du e-phytos et e-TIR comme outils de fluidification du commerce entre ces pays.

⁶ https://www.wto.org/english/tratop_e/devel_e/a4t_e/global_review24_e/gr24_session_fullpage_e.htm?session=32

⁷ Les recommandations de ce panel figure au paragraphe A-3 consacré aux développements récents de l'OMC.

5. Assistance technique pour l'accession des Etats membres de l'OCI à l'OMC.

Les résultats de cette étude a fait l'objet de la 12^{ème} Table Ronde sur l'accession à l'OMC tenue en marge de la CM13 les 24 et 25 février 2024 à Abu Dhabi (Emirats Arabe Unis), en marge de la CM13.

Le CIDC Poursuivra les consultations avec ses partenaires, pour l'organisation d'activité de soutien à l'accession à l'OMC, notamment :

- Lancement de la publication réalisée par le CIDC, la BID et l'OMC, intitulée : « les bonnes pratiques de l'accession à l'OMC pour la région Arabe », à l'occasion de la 13^e Table Ronde de la Chine sur l'Adhésions à l'OMC, qui aura lieu du 12 au 14 mai 2025, à Muscat- Sultanat d'Oman.
- Mission d'encadrement au profit des Comores qui nouvellement accédé à l'OMC ;
- Atelier sur les exigences relatives à l'accession à l'OMC, au profit des pays de l'Asie centrale.

6. Activités d'appui aux projets d'intégration régionale

Dans le cadre de l'accompagnement des Etats membres en matière d'intégration régionale, les activités suivantes ont eu lieu récemment, à savoir :

- Atelier sur le Développement du Commerce Numérique en Afrique en faveur des pays africains Membres de l'OCI, organisé du 8 au 10 janvier 2024 à Casablanca/Royaume du Maroc en partenariat avec le ministère de l'Industrie et du Commerce du Royaume du Maroc. L'objectif général de l'atelier était de renforcer les capacités des Etats africains membres de l'OCI sur les questions relatives au commerce numérique et de leur apporter une meilleure compréhension du contexte africain et international dans lequel se déroulent les négociations du projet du Protocole sur le commerce numérique de la ZLECAf. Les travaux de cet atelier étaient de nature à permettre aux pays de finaliser leurs consultations nationales au sujet dudit Protocole. Ont pris part à cet atelier 24 participants en provenance de 14 pays membres de l'OCI.
- Atelier de restitution de l'Etude sur « le potentiel du commerce entre la région africaine et arabe », élaborée par le CIDC en partenariat avec la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA). Cet atelier programmé pour les 8 et 9 octobre 2024, à Casablanca est l'occasion de présenter les recommandations de cette étude pour réussir les projets d'intégration régionale entre les pays arabes et africains membres de l'OCI.
- Atelier de formation sur « le commerce des services à l'heure de l'implémentation de la ZLECAf » est programmé au cours du dernier trimestre 2024 à Casablanca, en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Royaume du Maroc. Cet Atelier sera destiné au renforcement des capacités des pays de l'OMC, membre de la Zone de Libre Echange Continentale africaine ».

- Réunion des Experts des Bureaux Sous-Régionaux de l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU), les 19 et 20 novembre 2024 à Rabat- Royaume du Maroc. Le CIDC a présenté lors de cette réunion « le Potentiel du Développement et de la Diversification du Commerce Arabo-Africain à l'heure de la ZLECAF ».
- Atelier régional et Conférence du secteur privé de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient sur la thématique, organisé par le MENA de la FAO, du 20 au 23 janvier 2025 à Tunis sur la thématique « Comment financer la transformation des systèmes agro-alimentaires ? ». A cette occasion le CIDC a présenté l'expérience de l'OCI dans le domaine du développement du commerce agro-alimentaire entre les pays membres.
- Participation du CIDC à la 14^{ème} Réunion Annuelle de l'Investissement d'Abu Dhabi (AIM2025) sous le thème « La feuille de route du futur de l'investissement mondial ». A cette Occasion, le CIDC et le Forum Economique Mondial ont organisé, le 8 avril 2025 un petit-déjeuner débat sur l'accord de facilitation des investissements de l'OMC qui a vu la présence de plus 40 participants des Ministères des Investissements et des APIs de l'OCI et des représentants des organisations et de cabinets d'experts internationaux.
- Webinaire de présentation de l'édition 2024 du rapport de la FAO sur la situation des marchés des produits agricoles dans les pays du Groupe arabe de l'OCI, le 8 mai 2025. Ce Webinaire vise la mise en exergue des opportunités du commerce permettant de réaliser les objectifs de la sécurité alimentaire dans les pays arabes membres de l'OCI.
- L'Organisation, en partenariat avec le Centre du commerce international (ITC), d'une formation en ligne les 15 et 16 juillet 2025 consacrée aux « Mécanismes de promotion du commerce numérique comme moteur de développement économique et social ». Cette initiative visait les cadres des institutions en charge du commerce en République d'Irak. Le webinaire a rassemblé 39 responsables du Ministère irakien du Commerce et d'autres institutions impliquées dans le commerce numérique, ainsi que des représentants du CIDC et de l'ITC.
- Participation du CIDC au colloque économique et diplomatique Maroc-Togo tenu du 17 et 18 juin 2025 à Rabat- Royaume du Maroc, sous le thème « **Coopération Maroc-Togo : consolider les acquis pour construire ensemble l'avenir** ». A cet égard, Mme Elbouabdellaoui a souligné l'importance du développement du partenariat entre les deux pays et avec les autres pays de l'OCI, comme levier de résilience économique, face aux défis liés au contexte international instable.
- 4^{ème} et 5^e Forums des Organisations de Coopération Régionale (OCR), organisés respectivement les 19-20 novembre 2024 à Marrakech- Maroc et les 2-3 octobre 2025 à Istanbul- Türkiye, en partenariat avec la BID. Les deux réunions ont rassemblé plus de 40 représentants issus de 22 organisations internationales et elles ont permis d'identifier une feuille de route sur les activités conjointes à mener par les OCR participants.

B. MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ECHANGES DE L'OMC

La mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE) de l'OMC, représente un facteur déterminant dans le développement du commerce intra-OCI. Elle consiste à mener des initiatives pour simplifier et réduire les procédures des opérations d'importation et d'exportation, notamment à travers la digitalisation et l'adoption des bonnes pratiques internationales en termes de réglementation, en se conformant aux dispositions de l'AFE. Les initiatives menées par le CIDC, dans ce cadre de déclinent dans les paragraphes qui suivent.

1. Accompagnement pour la digitalisation des procédures du commerce extérieur :

Les activités de digitalisation des procédures du commerce extérieur permettront de réduire les coûts des transactions des exportations et des importations des marchandises dans les Etats Membres. En vue de répondre aux attentes des Etats membres, le CIDC et la GATF en partenariat avec la BID poursuivent l'opération d'identification des besoins des pays en matière de digitalisation des procédures du commerce extérieur qui concernent la certification phytosanitaire et celle du transport. A cet égard, Il a été procédé à ce qui suit :

• Certification phytosanitaire électronique :

- Organisation de deux Missions exploratoires pour l'implémentation de la solution e-Phyto dans le processus du commerce international, au Nigeria (28 novembre - 2 décembre 2022) et au Togo (13-17 mars 2023). Ces deux missions qui interviennent à la suite des demandes de ces deux pays, ont pour objectif l'identification des besoins des acteurs clés des secteurs publiques et privé en matière de digitalisation. Il est également question de prendre connaissance des difficultés sur le terrain pour l'obtention du certificat phytosanitaire ainsi que les meilleures pistes de réussir la digitalisation de ce processus afin de maximiser son impact en termes de facilitation des échanges des pays concernés.
- Atelier national de lancement officiel du projet de la digitalisation des procédures d'octroi de certificat phytosanitaire (e-phyto) le 24 mai 2023 à Lagos (Nigeria) finalisé en juin 2024 et le 27 septembre 2023 à Lomé (Togo) et exécuté en juillet 2024.
- Les actions réalisées dans le cadre de ce projet durant l'année 2023 concernent :
 - L'organisation de 5 Formations au Nigeria et 3 formations au Togo pour les entreprises exportatrices, les transitaires et les agents d'administration.
 - Mission d'exploration avec les trésors publics pour le chantier du paiement électronique.
 - L'acquisition du matériel informatique par l'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ), membre de GATF. Il y a lieu de noter qu'il a été procédé pour l'instant à la distribution de 9 ordinateurs, 80 tablettes et accessoires ainsi que 80 cartes SIM au profit du Nigeria ainsi que 13 ordinateurs, 47 tablettes et accessoires, antivirus, 10 imprimantes et 47 cartes SIM.

- La poursuite de la mise en œuvre de la simplification des formalités et des contrôles commerciaux internationaux relatifs à l'agriculture, en introduisant les certificats phytosanitaires électroniques, communément appelés "e-Phyto", au Tchad, Mauritanie et Burkina Faso en 2025
- Organisation d'un atelier les 3 et 4 juin 2024 à Bangkok (Thaïlande), pour le lancement d'un rapport intitulé "Facilitation du commerce numérique et durable dans les pays asiatiques de l'OCI". Ce rapport est basé sur les résultats de la 5^e Enquête Mondiale des Nations Unies sur la Facilitation du Commerce Numérique et Durable (2023).
- Organisation d'un atelier de formation du 5 au 7 août 2024 à Bogor -Republique de l'Indonésie, sur l'amélioration de la gestion des risques du système de contrôle et d'inspection des importations de poissons et de produits de la pêche en Indonésie, en partenariat avec la Banque Islamique de Développement, Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, TFO Canada, Indonesia Quarantine Authority (IQA) et Marine & Fishery Quality Assurance Agency (MFQAA).

- **Digitalisation des procédures du transport terrestre :**

L'assistance des Pays Africains Membres de l'OCI dans leurs processus de digitalisation des procédures de transport (e-TIR) a concerné l'accompagnement des pays de l'OCI d'Afrique pour l'adoption des Conventions du Transport International Routiers (TIR) y compris la question de la digitalisation des procédures. Les activités de digitalisation des procédures du commerce extérieur permettront de réduire les coûts des transactions des exportations et des importations des marchandises dans les Etats Membres. Les actions entreprises en 2023 et celles programmées en 2024 sont :

- Le CIDC, la BID, UNECE, IRU et CETMO organisent un atelier régional sur « La Connectivité Routière et son Impact sur le Commerce Régional de l'Afrique Atlantique », les 10 et 11 novembre 2025 à Casablanca, Royaume du Maroc. Cet atelier a pour objectif de sensibiliser les pays de l'Afrique Atlantique (Arc Maroc-Gabon) à l'importance de la mise en œuvre des Conventions TIR et CMR, à travers l'établissement d'une connectivité routière efficace en collaboration avec les parties prenantes du secteur.
- Le CIDC et la CNUCED, ont organisé un webinaire sur « la facilitation des échanges et chaînes d'approvisionnement mondiales : objectifs et implications pour le commerce international », le jeudi 25 septembre 2025. Ce webinaire a mis en exergue les aspects juridiques afférents à la facilitation des échanges et aux chaînes d'approvisionnement mondiales, avec un accent particulier sur l'Accord de la facilitation des échanges de l'OMC. Les sujets discutés ont porté également sur les implications des perturbations des chaînes de transport et de logistique (ports, corridors, routes de transit...) sur la fluidité des échanges et la sécurité des approvisionnements, tout en présentant des solutions possibles pour faire face à cette situation.

2. Mise en œuvre de la catégorie C de l'AFE de l'OMC :

L'assistance technique pour la mise en œuvre de la catégorie C de l'AFE concerne, en premier lieu, Les pays d'Afrique membres de l'OCI qui ont exprimé le besoin

d'encadrement. Des ateliers nationaux et régionaux ont été programmés durant le premier semestre de l'année 2023. Il s'agit de ce qui suit :

- Séances virtuelles en partenariat avec la CNUCED et la Banque mondiale d'encadrement technique au profit des membres du Comité national de la facilitation du commerce de la République de Guinée pour l'identification de l'état des lieux de la mise en œuvre des mesures de la Catégorie C de l'AFE et les besoins d'assistance technique.
- Organisation en partenariat avec l'Administration des Douanes et Impôts Indirect du Maroc d'un atelier national de formation pour la simplification des procédures douanières, au profit du Gabon à Libreville du 13-17 mars 2023.
- Organisation d'un atelier national de formation sur la définition des échéances adéquates de mise en œuvre de ces mesures, du 7 au 9 juin 2023 à Conakry (Guinée).
- Tenue d'ateliers nationaux et régionaux au profit d'autres Etats africains membres de l'OCI en 2024.

SECTION III : FORMATION DES ENTREPRISES SUR LES QUESTIONS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Dans le cadre de l'assistance technique et du renforcement des capacités des Etats membres en matière du commerce international, le CID a organisé une série de formations thématiques au profit des entreprises. L'importance est donnée au soutien de l'entrepreneuriat féminin et celui des jeunes. De même, le secteur touristique fait l'objet de priorité vu son rôle dans l'amélioration des revenus des populations. Les activités du CIDC se résument dans les paragraphes qui suivent.

A. FORMATIONS DEDIEES AU COMMERCE INTERNATIONAL

1. Cycle de formation en ligne sur le commerce international :

Les Ateliers organisés durant les deux dernières années ont pris en compte les nouveaux sujets du commerce international. Ces formations organisées sous forme de webinaires de 3 heures étaient animées par des experts internationaux et ont porté sur les 3 modules suivants : Transport et Logistique, Marketing Digital, Commerce International.

Courant 2024, le Centre a également organisé les deux formations suivantes en collaboration avec le SESRIC :

- **Atelier sur le développement de l'industrie halal dans les pays membres de l'OCI, 24-25 avril 2024** : Organisée en partenariat avec le Ministère de la Planification du Développement National de la République d'Indonésie (BAPPENAS), cette formation avait pour objectif de favoriser le partage des connaissances et l'échange des meilleures pratiques concernant le développement de l'industrie halal entre les institutions nationales des États membres de l'OCI. Plus de 200 participants ont eu l'opportunité d'interagir avec des experts venus d'Indonésie, de Turquie, de Malaisie, ainsi que du CIDC, du SESRIC, du SMIIC, de l'Université de Durham et de l'OMT. Les thèmes abordés durant l'atelier incluaient:

une introduction à l'industrie halal, les certifications et normes halal, le développement du tourisme halal, les financements et investissements islamiques, les cadres politiques et réglementaires, ainsi que les initiatives du CIDC pour promouvoir l'industrie halal dans les pays de l'OCI. Les pays membres ont également partagé leurs expériences et leurs meilleures pratiques en matière d'industrie halal.

- **Atelier de formation sur l'économie numérique islamique dans les pays membres de l'OCI, 5-6 août 2024:** Cet atelier, organisé en collaboration avec le Ministère de la Planification du Développement National de la République d'Indonésie (BAPPENAS), visait à approfondir les connaissances des pays membres et à renforcer leurs capacités dans le domaine de l'économie numérique. L'événement a rassemblé des organisations internationales ainsi que des ministères et agences gouvernementales pour partager les meilleures pratiques et discuter des défis et opportunités actuels. Les participants ont eu l'occasion d'interagir avec des experts d'Indonésie, de Turquie, du Cameroun, du CIDC et d'autres organisations spécialisées, sur des thèmes tels que : Introduction à l'économie numérique islamique (IDE) : opportunités et défis ; Intégration des principes islamiques et des valeurs morales dans le développement économique et la transformation numérique ; Stratégie de développement et d'exploitation de la Fintech islamique ; Éthique des affaires dans un contexte islamique ; Autonomisation économique à l'ère numérique : le rôle de l'économie numérique islamique ; Infrastructure pour la transformation numérique et cybersécurité ; Importance de l'intelligence économique dans la promotion du commerce et des investissements intra-OCI. Cet événement a mis en lumière les avancées des pays membres en matière d'économie numérique tout en soulignant la fracture numérique persistante au sein de la région de l'OCI. Les organisateurs ont profité de cette occasion pour inciter les pays membres à renforcer leur réseau et leur collaboration afin d'accélérer la transformation numérique des économies de l'OCI.

B. PROGRAMMES ET FORMATIONS CIBLANT L'ENTREPRENARIAT DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES PAYS DE L'OCI

L'entrepreneuriat féminin occupe une place de plus en plus importante au niveau du tissu économique des Etats Membres de l'OCI. De nos jours, les femmes contribuent à la création d'emplois, à l'amélioration des revenus des familles et au développement socio-économique des Etats Membres. Toutefois, les activités des femmes dans les États Membres de l'OCI demeurent confrontées à plusieurs défis dont la faiblesse des revenus, le manque d'accès aux marchés, la sous-formation dans le domaine du commerce et l'accès limité aux sources de financement. Tenant compte de ces défis, le CIDC, œuvre dans le cadre de ses programmes pour le développement des activités commerciales des femmes en vue du renforcement de leur autonomisation économique et sociale.

1. Ateliers de formations sur l'accès aux marchés au profit des Femmes Entrepreneurs des Etats Membres de l'OCI :

Dans le cadre de l'autonomisation économique des Femmes dans les pays de l'OCI, le Centre a organisé les formations suivantes en collaboration avec le Bureau de la Facilitation du Commerce du Canada (TFO-Canada) :

- Atelier de formation sur « l'accès aux marchés et la gestion des chaînes de valeur au profit des Entreprises et Coopératives dirigées par les femmes dans les pays arabophones membres de l'OCI », Casablanca, Royaume du Maroc, du 17 au 21 juillet 2023 : Cet Atelier a permis aux participantes à mieux gérer leurs chaînes de valeur et à développer leurs compétences dans le domaine du commerce international, y compris le marketing, le commerce électronique et le commerce numérique. Il a également donné lieu à la création du réseau des femmes d'affaires des pays arabophones membres de l'OCI.
- Atelier de formation sur « l'accès aux marchés et la gestion des chaînes de valeur au profit des Entreprises et Coopératives dirigées par les femmes dans les pays anglophones membres de l'OCI », 18 au 20 décembre 2023, Banjul, République de Gambie : A cette occasion, les participantes ont renforcé leurs compétences en commerce international, management, développement et marketing du produit et à l'export. Elles ont également amélioré leurs capacités en leadership et communication.
- Atelier de formation sur « L'accès aux marchés et la gestion des chaînes de valeur au profit des entreprises et coopératives dirigées par les femmes dans les pays francophones de l'OCI », 21-25 octobre 2024, N'Djamena, République du Tchad : Cet atelier a réuni 40 femmes d'affaires provenant du Tchad, du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée, de Guinée-Bissau, du Gabon et de Côte d'Ivoire, qui ont pu renforcer leurs compétences managériales ainsi que leurs capacités en communication et leadership.

2. Projet d'autonomisation économique des Femmes en Afrique subsaharienne :

L'année 2024 sera consacrée à la conception et au lancement du projet d'autonomisation économique des femmes. L'objectif de ce projet portant sur la mise en œuvre d'initiatives pilotes prometteuses contribuant à une croissance inclusive, est de démontrer le potentiel des femmes, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles opportunités d'emploi et à l'amélioration du bien-être dans la région au soutien de la part des institutions financières.

Dans ce cadre, la réunion institutionnelle du lancement du projet a eu lieu le 7 mars 2024, par voie virtuelle, et a été consacrée à la présentation du projet ainsi qu'à la discussion des voies et moyens de sa mise en œuvre. Cette réunion de haut niveau a enregistré la participation des représentants des Ministères du Commerce des pays d'Afrique Subsaharienne Membres de l'OCI suivants : République du Tchad, République de Côte d'Ivoire, République de la Gambie, République de Guinée, République du Sénégal et République du Togo. Il a été convenu aux termes des travaux de ce qui suit :

- ✓ Lancement du programme dans les pays ciblés (Guinée, Sénégal, Gambie, Tchad,

Côte d'Ivoire, Togo, Burkina Faso, Nigéria) au cours de l'année 2024 ;

- ✓ Constitution d'un comité de pilotage dans chaque pays qui sera composé des autorités publiques et du secteur privé, du CIDC, de la BADEA et autres partenaires sur le terrain ;
- ✓ Mission de diagnostic des besoins et d'identification des clusters et partenaires dans chaque pays ;
- ✓ Mise en place d'un plan opérationnel dans chaque pays pour lancer les activités sur le terrain.

A noter que dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, le CIDC a saisi l'occasion de la tenue du 5^{ème} Salon de la Santé des Etats Membres de l'OCI organisé en concomitance avec la 10^{ème} Edition du SISDAK du 15 au 19 Avril 2025 à Dakar pour sponsoriser la participation d'un groupe de femmes d'affaires des pays d'Afrique subsaharienne en billetterie, hébergement et allocation de stands à titre gracieux et ce en vue de leur permettre de promouvoir leurs produits cosmétiques et pharmaceutiques lors de cette manifestation et nouer des partenariats d'affaires entre elles et avec les opérateurs économiques et les institutions des pays de l'OCI. A cette occasion, une vingtaine de femmes en provenance du Tchad, du Mali, du Bénin, de la Mauritanie, du Niger, de la Gambie, de la Guinée, du Cameroun, du Togo et aussi du Sénégal ont pris part aux Salons, Panels et au B2B organisés en marge.

3. Activités au profit des Jeunes Entrepreneurs :

La jeunesse constitue un grand potentiel pour les pays de l'OCI, elle représente le tiers de la population. Néanmoins elle est confrontée à de nombreux défis dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'accès aux services de santé ainsi qu'aux opportunités de développement personnel. Les économies, plus particulièrement, les jeunes entrepreneurs, ont été sévèrement ébranlées après la pandémie de Covid-19. De plus, l'instabilité politique, la crise énergétique, la croissance démographique ainsi que les changements climatiques entraînant des crises humanitaires sans précédent n'ont fait qu'aggraver la situation au niveau mondial. A cela s'ajoutent plusieurs contraintes telles que le cadre juridique et institutionnel, le faible soutien des acteurs publics, l'accès limité aux infrastructures et aux technologies adéquates, l'absence de clusters entrepreneuriaux stimulant l'innovation, les disparités entre les sexes et la discrimination fondée sur l'âge. Les limites de l'entrepreneuriat trouvent leur source également dans le manque de talents, la fuite des cerveaux, la faiblesse des compétences, l'inadéquation des formations et les difficultés d'accès au financement. C'est dans ce cadre que le CIDC a décidé d'organiser plusieurs actions de formation et de forums en vue de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes dans les Pays de l'OCI.

Dans ce cadre, le CIDC a organisé au cours des dernières années plusieurs actions formation pour renforcer les compétences des jeunes en commerce international et l'accès aux marchés et gestion des chaînes de valeur.

Par ailleurs, en juin 2024, le CIDC a pris part au Forum international « By Youth 4 Youth » organisé par l'ICESCO à Baku, Azerbaïdjan, sous le thème « Leadership des jeunes et innovation pour un avenir durable dans le monde islamique ». Cette activité avait pour objectif de promouvoir l'Entrepreneuriat des Jeunes, la Paix et la Solidarité et lutter contre

le Changement Climatique. A cette occasion, 90 jeunes de 43 Pays ont pris part à ce Forum et le CIDC a sponsorisé la participation des 3 premières lauréates provenant des pays d'Afrique Sub-saharienne.

Le 19 septembre 2024, le Centre a également pris part au Symposium virtuel de l'OCI organisé sur le thème « Atteindre les objectifs de l'OCI et le développement durable en renforçant les partenariats entre les jeunes » et délivré une présentation sur ces activités qui ont bénéficié aux jeunes des pays de l'OCI au cours des récentes années.

C. FORMATIONS AU PROFIT DES OPERATEURS TOURISTIQUES

Le CIDC et le Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESERIC) ont été désignés par le Secrétariat Général de l'OCI pour promouvoir conjointement le Tourisme dans la région OCI. A cet effet, dans le cadre de leurs programmes respectifs TOURDEV et Tourism-CaB, les deux institutions ont organisé les Webinaires de formation suivants :

- Webinaire sur la Numérisation des Services Touristiques dans les Pays de l'OCI tenu les 24-25 mai 2023. En fournissant aux participants des informations précieuses sur les dernières tendances et les meilleures pratiques dans ce domaine, cette formation a permis aux pays à se familiariser avec les connaissances et compétences nécessaires pour tirer parti des technologies numériques et optimiser leurs offres touristiques.
- Webinaire sur le Tourisme Gastronomique dans les Pays de l'OCI tenu du 4 au 5 octobre 2023. Cette formation a permis aux participants de se familiariser aux outils du Tourisme Gastronomique afin de les mettre en place pour accélérer le développement du secteur. Elle a aussi mis en exergue le rôle essentiel du Tourisme Gastronomique dans la promotion du tourisme durable et dans l'autonomisation économique des communautés locales, en particulier les femmes.
- Webinaire sur le Renforcement de la pratique de l'écotourisme et de la conservation dans les pays de l'OCI, tenu les 29-30 novembre 2023. Cette formation a permis aux participants de renforcer leurs capacités en vue de développer un secteur d'écotourisme compétitif, à travers la présentation des outils essentiels, les obstacles qui entravent le développement du secteur dans les pays de l'OCI, les dernières tendances et les meilleures pratiques dans ce domaine. A cette occasion, le ministère de l'Agriculture et de la Forêt de la République de Türkiye de même que l'Agence Turque de Promotion du Tourisme ont présenté l'expérience riche de leur pays en Ecotourisme et les meilleures pratiques dans ce domaine. Le représentant de l'Organisation Mondiale du Tourisme a quant à lui présenté les concepts clés de l'Ecotourisme de même que les initiatives de l'OMT dans ce domaine dans le monde.
- Atelier virtuel de formation sur le développement de l'écotourisme durable dans les pays membres de l'OCI en Afrique de l'Ouest, organisé du 28 au 29 mai 2024. L'atelier, qui vise à développer l'écotourisme dans la région de l'Afrique de l'Ouest, a été suivi par plus de 50 représentants de la Guinée, de la Gambie, du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal et de la Sierra Leone en tant que membres du "Projet régional sur le développement du tourisme durable dans un réseau de

parcs transfrontaliers et de zones protégées en Afrique de l'Ouest".

A cette occasion, l'OMT et le PNUE ont présenté leurs stratégies de développement de l'écotourisme dans le monde, y compris en Afrique de l'Ouest, ainsi que les actions entreprises pour protéger l'environnement. Des experts du ministère de l'agriculture et des forêts et de l'agence de promotion et de développement du tourisme de la République de Turquie ainsi que le président de DISTED Malaysia ont également participé à cet événement pour partager les meilleures pratiques dans le domaine de l'écotourisme.

A noter que dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de ce Projet, le Centre prévoit d'organiser courant 2025 avec les autres parties prenantes la 2ème Conférence des bailleurs de fonds afin de faciliter le financement du projet ainsi que d'autres formations dédiées aux guides nature, à la conservation, au marketing ainsi qu'aux méthodes et opportunités de financement des sites écotouristiques concernés par le projet.

- Webinaire de formation sur le « Renforcement de la compétitivité du tourisme halal dans les pays de l'OCI », le 29 juillet 2024 : Ce webinaire a été organisé conformément aux résolutions de la 12e session de la Conférence islamique des ministres du tourisme, qui s'est tenue à Khiva du 31 mai au 2 juin 2024. L'événement a rassemblé des experts internationaux ainsi que des ministères et agences gouvernementales pour échanger des idées et partager les meilleures pratiques, tout en abordant les défis et les opportunités dans le secteur du tourisme halal. L'objectif était d'améliorer la compétitivité des pays membres dans ce domaine.
- Webinaire de formation sur le « Développement d'une Stratégie de Marketing pertinente pour la Destination Sénégal », organisé du 6 au 7 Mai 2025 : Dans le cadre de la désignation de Dakar « Ville du Tourisme de l'OCI pour l'année 2025 » par la 12ème session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme tenue à Khiva en Ouzbékistan en 2024, le CIDC et le SESRIC ont organisé ce Webinaire en collaboration avec le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat de la République du Sénégal. Cette formation qui a eu pour but de soutenir le Sénégal dans sa politique touristique et à l'aider à mieux se positionner sur le marché touristique mondial, a réuni les autorités et opérateurs touristiques du pays de même que les représentants du CIDC, du SESRIC, du Bureau Régional de l'OMT pour l'Afrique et des pays de l'OCI suivants : Maroc, Turquie, Malaisie et Uganda. A cette occasion, les discussions ont porté sur la situation et les politiques du tourisme au Sénégal, la stratégie des Nations unies pour développer le tourisme durable en Afrique et les études de cas et meilleures pratiques des pays de l'OCI dans le domaine ciblé.
- À l'invitation du SESRIC, le CIDC a participé à l'Atelier virtuel « Promouvoir le Tourisme gastronomique pour la destination Sénégal : Marketing & Branding » et ce, les 8 et 9 juillet 2025. La formation a rassemblé 63 participants provenant d'institutions publiques et privées opérant dans le Tourisme gastronomique au

Sénégal, ainsi que des représentants de diverses organisations et institutions internationales parmi lesquelles le CIDC, le COMCEC, le SMIIC, l'ONU Tourisme, le MOTAC et le Ministère de la Culture et du Tourisme de la République de Türkiye. Cet Atelier, organisé dans le cadre de la commémoration de Dakar en tant que ville du tourisme de l'OIC pour 2025, visait à renforcer les capacités des professionnels et experts opérant dans le Tourisme gastronomique au Sénégal. Cette formation avait également pour but de partager des expériences réussies d'autres pays de l'OIC et de promouvoir la collaboration entre les acteurs du secteur du tourisme afin de renforcer les partenariats public-privé (PPP). À cette occasion, l'Expert du CIDC a fait une présentation sur « Les Stratégies de développement du Tourisme gastronomique dans les pays de l'OIC » en mettant un accent particulier sur le cas du Sénégal. Cette contribution a été hautement appréciée par les participants car elle a mis en relief le potentiel des pays africains et notamment du Sénégal dans le domaine de même que les stratégies à mettre en place pour accéder à ce marché très porteur.

SECTION IV : ETAT DES LIEUX DES ACCESSIONS DES PAYS MEMBRES DE L'OCI A L'OMC

A. PROCESSUS D'ACCESSION ET ASSISTANCE TECHNIQUE

1. *Processus d'accession à l'OMC*

Les Etats de l'OCI Membres de l'OMC sont au nombre de 45 pays sur les 165 Membres dont le dernier est les Comores le 21 aout 2024. 11 Etats Membres de l'OCI sont en cours d'accession à l'OMC.

Les accessions à l'OMC se déroulent par voies interdépendantes des négociations multilatérales, plurilatérales et bilatérales. Certains processus ont enregistré des progrès considérables depuis 2013, tandis que d'autres n'ont pas avancé comme prévu en raison de divers facteurs, parmi lesquels la poursuite des négociations avec les Membres, des complexités techniques, des difficultés intérieures et divergences des choix.

Les modalités d'accession comportent un volet lié au soutien des pays par le biais d'assistance technique, à côté des autres outils de sensibilisation et de dialogue permettant aux pays accédants de mieux préparer le processus de dialogue avec les autres pays membres pour honorer leurs engagements.

2. *Assistance technique et sensibilisation*

L'assistance technique et le renforcement des capacités liées à l'accession sont axés sur la formation des fonctionnaires gouvernementaux. Ils incluent également des activités ciblant les parlementaires, le secteur privé, les milieux universitaires, la société civile et les médias.

Dans ce cadre, le CIDC a lancé une étude en partenariat avec la BID et l'OMC, en vue d'identifier la nature de l'assistance technique permettant de faciliter le processus d'accession à l'OMC aux pays membres de l'OCI.

3. *Outils destinés aux accessions :*

L'OMC a lancé en juillet 2016 un nouveau Portail Intelligent des adhésions qui permet d'améliorer l'accès à l'information sur les adhésions à l'OMC ainsi que de nombreuses fonctionnalités nouvelles, telles que l'accès direct à toutes les lois notifiées pour les adhésions complétées. Le portail est disponible à l'adresse suivante : <https://www.wto.org/accessions>.

La Base de données des engagements dans le cadre des adhésions (ACDB) a été lancée en mai 2012. Elle donne accès à la totalité des engagements et les informations connexes contenues dans les rapports des groupes de travail d'adhésions et aux protocoles d'adhésions des 31 Membres en vertu de l'article XII MC (<http://acdb.wto.org>). En 2018, la base de données a été mise à jour pour inclure les protocoles d'accession de tous les Membres relevant de l'Article XII et les engagements qui y figurent.

B. ETAT DES ADHESIONS DES PAYS DE L'OCI A L'OMC

L'état des lieux d'accèsion des membres se décline par pays comme suit :

L'ALGÉRIE :

Le Groupe de travail de l'accèsion de l'Algérie a été établi le 17 juin 1987. Ce pays a déposé officiellement à l'OMC son mémorandum sur le commerce extérieur en juin 1996. L'Algérie a présenté son offre initiale concernant l'accès aux marchés pour les marchandises et les services en 2002. Le groupe de travail qui est présidé par M. l'Ambassadeur José Luis Cancela (Uruguay) et regroupe 43 pays a tenu à ce jour 14 réunions, la dernière a eu lieu en mars 2014. L'examen du régime de commerce extérieur algérien par les Etats membres de l'OMC est en cours.

L'AZERBAÏDJAN

Le Groupe de travail de l'accèsion de l'Azerbaïdjan a été établi le 16 juillet 1997, l'année ou ce pays a déposé sa demande d'adhésion. L'Azerbaïdjan a présenté un aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur en avril 1999. Ce pays a présenté son offre initiale concernant l'accès aux marchés pour les marchandises et les services en 2005. Le groupe de travail a tenu jusqu'à présent 15 réunions, la dernière a eu lieu en juillet 2023. L'examen du régime de commerce extérieur de ce pays est en cours.

L'IRAK

L'Irak a déposé sa demande d'adhésion à l'OMC le 30 septembre 2004. Le groupe de travail de l'accèsion de l'Iraq a été établi le 13 décembre 2004. Il s'est réuni pour la troisième fois en juillet 2024. Le Groupe de travail est présidé actuellement par Ambassadeur Saqer Abdullah ALMOQBEL (Royaume de l'Arabie Saoudite).

L'IRAN

L'Iran a soumis sa demande d'adhésion à l'OMC en 2004. Un groupe de travail a été établi en 2005 qui a tenu une seule réunion à la même année. L'Aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur a été distribué en novembre 2009. L'Iran n'a pas encore présenté son offre d'accès au marché pour les biens et services.

LE LIBAN

Le Groupe de travail de l'accèsion de la République libanaise qui a été établi le 14 avril 1999 a tenu jusqu'à présent 7 réunions dont la dernière a eu lieu en 2009, sous la présidence de M Etienne OUDOT DE DAINVILLE (France). L'aide-mémoire du Liban sur le régime de commerce extérieur a été distribué en juin 2001. Ce pays a présenté son offre initiale d'accès aux marchés des biens et services en 2003 et il a distribué son résumé factuel des points soulevés par les Etats membres. L'examen du régime de son commerce extérieur est en cours sur la base d'un projet de rapport du Groupe de travail.

LA LIBYE

La Libye a déposé une demande officielle pour adhérer à l'OMC le 25 novembre 2001. Le groupe de travail a été établi en 2004. La Libye n'a pas encore présenté d'aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur et le Groupe de travail ne s'est pas encore réuni.

LE SOUDAN

Le groupe de travail pour l'admission du Soudan qui a été établi le 25 octobre 1994 a tenu jusqu'à présent 5 réunions, sous la présidence de M. Naoki HIKOTA (Japon) dont la

dernière a eu lieu en 2021. Le Soudan a présenté son offre initiale d'accès au marché pour les produits et services en 2004 et il a distribué son résumé factuel des points soulevés par les Etats membres. L'examen de son régime du commerce extérieur soumis en 1999 n'a pas commencé.

L'OUZBÉKISTAN

Le Groupe de travail de l'accession de l'Ouzbékistan a été établi le 21 décembre 1994. Il tenu jusqu'à présent 7 réunions dont la dernière a eu lieu en juin 2023, sous la présidence de l'Ambassadrice Seong deok YUN (République de Corée). L'Ouzbékistan a présenté un aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur en septembre 1998 et il a présenté son offre initiale d'accès au marché des biens et services en 2005.

LA SOMALIE

Le Groupe de travail de l'accession de la Somalie a été établi le 7 décembre 2016. Le processus de nomination d'un président de groupe de travail est en cours

LA SYRIE

Le Groupe de travail de l'accession de la République Arabe Syrienne a été établi le 4 mai 2010. Il ne s'est pas encore réuni.

TURKMÉNISTAN

Le Groupe de travail du Turkménistan a été établi le 23 février 2022, mais il ne s'est pas réuni jusqu'à maintenant.

CONCLUSION :

Bien que le statut de Membre de l'OMC procure des avantages évidents, les négociations sur l'accession constituent un défi pour tous les gouvernements accédants, notamment ceux des PMA. Les modalités et conditions de l'accession imposent des réformes intérieures. Les PMA accédants ont des capacités techniques et humaines et des ressources financières limitées pour faire face aux aspects complexes de l'accession à l'OMC. L'étude Elaborée par le CIDC, la BID et l'OMC, est de nature à identifier les besoins des pays membres de l'OCI pour faciliter le processus de leur accession à l'OMC.

Conscient de l'importance d'assister les Etats membres de l'OCI, dans ces domaines, le CIDC et la BID organisent chaque année des programmes de renforcement des capacités sous forme d'atelier de formation et de mise à niveau d'informations. Une attention particulière est accordée aux pays les moins avancés.

Par ailleurs, le CIDC en partenariat avec la BID, poursuivront leurs efforts pour organiser d'autres rencontres et ateliers visant l'échange d'expériences et d'expertises ainsi que le rapprochement des positions des pays membres, surtout en prévision des échéances auxquelles les pays membres de l'OCI sont appelés à préparer des positions-au niveau multilatéral et régional.

Tableau 1 : Dates de mise en place des groupes de travail, des Pays observateurs de l'OCI à l'OMC

Pays	Date de la mise en place du groupe de travail	Président du groupe de travail
Algérie	17 juin 1987	Uruguay
Azerbaïdjan	16 juillet 1997	Allemagne
Irak	13 décembre 2004	Arabie Saoudite
Iran	26 mai 2005	-
Liban	14 avril 1999	France
Libye	27 juillet 2004	Espagne
Somalie	7 décembre 2016	-
Soudan	25 octobre 1994	Japon
Syrie	4 mai 2010	-
Ouzbékistan	21 décembre 1994	Corée du Sud
Turkménistan	23 février 2022	

Source : OMC, Mars 2020

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des accessions en cours

Pays	Demande	Création du Groupe de travail	Aide-Mémoire	Première/ dernière* réunion du Groupe de travail	Nombre de réunions du Groupe de travail*	Offre pour les marchandises		Offre pour les services		Projet de rapport du Groupe de Travail**	Examen du régime du commerce extérieur en cours sur la base d'un projet de rapport du Groupe de travail
						Offre initiale	Dernière offre*	Offre initiale	Dernière offre*		
Algérie	Juin 1987	Juin 1987	Juil. 1996	Avril 1998/ Mars 2014	14	Fev 2002	Nov 2013	Mars 2002	Oct 2013	Fev 2014	
Azerbaïdjan	Juin 1997	Juil. 1997	Avril 1999	Juin 2002/ July 2017	14	Mai 2005	Sept 2013	Mai 2005	Fev. 2015	Jan 2015	✓
Iran	Juil. 1996	Mai 2005	Nov. 2009		/						✓
Irak	Sept. 2004	Dec. 2004	Sept. 2005	Mai 2007/ Avril 2008	2						✓
Libye	Jan 1999	Avril 1999	Juin 2001	Oct 2002/ Oct 2009	7	Nov 2003	Juin 2004	Dec 2003	Juin 2004	Oct 2009	
Ouzbékistan	June 2007	Dec. 2007	Avril 2011	Juil. 2002/ Juil 2012	3						
Liban	Dec 2004	Fev. 2005	Mars 2005	Oct 2005/ Oct 2009	7	Avril 2006	Nov 2008	Oct 2006	Nov 2008	Oct 2012	
Soudan	Dec. 1994	Dec 1994	Oct 1998	Jul 2002/ Jul 2017	4	Sept 2005		Sept 2005			
Syrie	Oct 2001	Mai 201									✓
Somalie	Dec 2015	Dec 2016									
Source : OMC/ Mise à jour en mars 2020											

Tableau 3 : LISTE DES ETATS MEMBRES DE L'OCI MEMBRES DE L'OMC

PAYS	DATE D'ADHESION
1. Albanie	8 septembre 2000
2. Bahreïn	1 janvier 1995
3. Bangladesh	13 décembre 1993
4. Benin	1 janvier 1995
5. Brunei	1 janvier 1995
6. Burkina Faso	3 juin 1995
7. Cameroun	13 décembre 1995
8. Comores	21 août 2024
9. Tchad	19 octobre 1996
10. Côte d'Ivoire	1 janvier 1995
11. Djibouti	31 mai 1995
12. Egypte	30 juin 1995
13. Gabon	1 janvier 1995
14. Gambie	23 octobre 1996
15. Guinée	25 octobre 1995
16. Guinée-Bissau	31 mai 1995
17. Guyane	1 janvier 1995
18. Indonésie	1 janvier 1995
19. Jordanie	11 avril 2000
20. Kuweit	1 janvier 1995
21. Kazakhstan	30 novembre 2015
22. Kirghizistan	20 décembre 1998
23. Malaisie	1 janvier 1995
24. Maldives	31 mai 1995
25. Mali	31 mai 1995
26. Maroc	1 janvier 1995
27. Mauritanie	31 mai 1995
28. Mozambique	26 Aout 1995
29. Niger	13 décembre 1996
30. Nigeria	1 janvier 1995
31. Oman	9 novembre 2000
32. Pakistan	1 janvier 1995
33. Qatar	13 janvier 1996
34. Arabie Saoudite	11 décembre 2005
35. Sénégal	1 janvier 1995
36. Sierra Leone	23 Juillet 1995
37. Suriname	1 janvier 1995
38. Tadjikistan	2 mars 2013
39. Togo	31 mai 1995
40. Tunisie	29 mars 1995
41. Turquie	26 mars 1995
42. Uganda	1 janvier 1995
43. Émirats Arabes Unies	10 avril 1996
44. Yémen	26 juin 2014
45. Afghanistan	29 juillet 2016

**LISTE DES ETATS MEMBRES DE L'OCI CANDIDATS A L'ACCESSION A L'OMC
(OBSERVATEURS)**

1. Algérie
2. Azerbaïdjan
3. Iran
4. Iraq
5. Liban
6. Libye
7. Soudan
8. Syrie
9. Ouzbékistan
10. Somalie
11. Turkménistan (mise en place du groupe de travail le 23 février 2022)

LISTE DES ETATS MEMBRES DE L'OCI NON-MEMBRES DE L'OMC

Palestine